

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 20 septembre 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Pouvoir : 0

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE

24 SEP. 2024

DE CONFOLENS

Date de la convocation : 16 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, ROUSSEL Claudine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, BAUDIN Sébastien.

Absents : MERAL Gilles

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

2024.23 Modification des statuts du SIVM d'Aunac

Madame le Maire explique que les nouveaux projets de statuts ont été adoptés en Conseil Syndical le 24 juin 2024.

La modification porte sur les points suivants :

- Valider la sortie de Lichères du SIVM.
- Valider la demande de St Front d'intégrer le service « classe primaire », suite à la fermeture de l'école de St Front.
- Supprimer la comptabilité analytique avec les 4 services distincts.
- Simplifier le calcul des participations du fait de la suppression des 4 services.
- Ajouter la compétence Transport Scolaire gérée par la région Nouvelle Aquitaine (à ce jour).
- Rendre plus précis la rédaction des statuts.

Les nouveaux statuts ont été transmis au Conseil Municipal le 16 juin 2024.

Après lecture des nouveaux statuts du SIVM, les membres du Conseil Municipal, en approuvent à l'unanimité les modifications.

Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens et publication le 23 septembre 2024.

Le Maire
Martine MAINGUET



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE

24 SEP. 2024

DE CONFOLENS